

Gérer la rupture du contrat de travail

-Référence: **DTRS-11**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Apprécier tous les risques liés à la rupture du contrat.
- Maîtriser les conditions de validité du licenciement personnel.
- Sécuriser les procédures afin de limiter les contentieux.
- Gérer un dossier de licenciement individuel pour motif économique.
- Respecter la procédure de la rupture conventionnelle.
- Préparer et gérer des transactions.
- Gérer un contentieux prud'homal.

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- DRH. RRH. Gestionnaire RH. Assistant(e) RH.

Programme

- **Gérer la démission d'un collaborateur Différencier démission et prise d'acte de la rupture.**
 - Accuser réception d'une démission.
- **Rompre le contrat de travail pour un motif personnel Sécuriser la rupture de la période d'essai. Évaluer le motif de rupture et la cause réelle et sérieuse.**
 - Constituer son dossier rigoureusement afin de se prémunir d'un contentieux.
 - Respecter la procédure légale.
 - Licencier un salarié protégé.
- **Gérer le licenciement pour inaptitude et gérer les fins de carrière Respecter la procédure pour inaptitude non professionnelle.**
 - Remplir les obligations en matière de reclassement.
 - Prendre en compte les spécificités en cas d'inaptitude professionnelle.

Programme

- Gérer le départ à la retraite volontaire, la mise à la retraite.
- **Gérer le licenciement individuel économique Identifier les circonstances pouvant justifier un licenciement économique. Gérer les cas particuliers : refus d'un salarié de l'application d'un accord de maintien dans l'emploi et d'un accord de mobilité intern**
 - Respecter la procédure.
 - Proposer un contrat de sécurisation professionnelle ou un congé de reclassement.
- **Différencier rupture négociée, transaction et rupture conventionnelle**
 - Respecter la procédure de la rupture conventionnelle.
 - Mettre en œuvre les conditions de validité de la transaction.
 - En évaluer les conséquences (fiscales, sociales...).
- **Gérer un dossier de contentieux prud'homal Activité à distance**
 - Pour s'approprier les apports d'un expert sur un point théorique ou pratique : un
 - expert 'Procédure de licenciement économique' .



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc